

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1397

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 30

A l'alinéa 25, substituer au mot :

« établi »,

le mot :

« défini ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel